

SIRP SAINT-GENES / VENSAT

COMPTE-RENDU DE LA

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 du mois d'octobre,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de VENSAT,
sous la présidence de Mme Brigitte BILLEBAUD, Présidente.

Nombre de membres afférents au comité :12

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 09

Date de convocation du Comité : 06/10/2025

Présents : Mmes Carole CHALUT, Céline CHANIER, Guylaine DUMARCHEY, Marie GUILLEMART, Roselyne PEYNET, Floriane ROIRON, MM. Etienne GRANGE, Gilles MAS

Absences excusées : Mmes Allison MARTINEZ-CODINO, procuration à Brigitte BILLEBAUD, Ornella CHARTIER, procuration à Carole CHALUT.

Absence : Mme Odile GRUET

Secrétaire de séance : Guylaine DUMARCHEY

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 juin 2025 :

2. Point sur la rentrée

le nouveau prestataire de cantine :

Depuis la rentrée le gourmet violant assure la prestation cantine et nous avons des bons retours autant par les familles que par les agents.

Les agents :

Nous avons rencontré les agents le jeudi 02 octobre.

A priori pas de difficultés particulières, elles sont satisfaites de cette rentrée.

Transport scolaire :

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur Philippe DE OLIVEIRA, délégué régional Transarc, pour faire un point sur les arrêts de bus.

L'arrêt Chemin du Poète sera supprimé car trop dangereux et transféré à l'école.

L'arrêt ancienne école / Mairie sera déplacé au 3 Rue Saint-Jean, côté parking chapelle.

Arrêt de l'Etang de Giat en cours d'autorisation.

Arrêt de La Chapelle en attente d'autorisation.

3 Délibération pour l'achat du four et du réfrigérateur à API

Exposé :

Le prestataire API avait installé sous forme de leasing à l'école de Vensat : 1 four en température DELRUE neuf capacité : 10 niveaux GN1/1 et 1 réfrigérateur LIEBHERR neuf, volume : 544L.

Le montant de l'investissement = 5152,00 € HT représentant des mensualités de 113.89€ sur 10 mois par an sur 5 ans.

Au jour de la cessation de contrat, le solde = 4202.18 € HT soit un restant à régler de 5042.62 € TTC

Aussi nous avons interrogé la trésorerie : il est nécessaire de prendre une DM pour régler la facture du four d'un montant de 5042.62 € après que les communes aient réabondé à hauteur de 2521.31 € chacune.

Recette de Fonctionnement (augmentation de crédit par les communes au 74-c/74741 d'un montant de 5042.62 € soit 2521.31€ chacune

Dépense de Fonctionnement (augmentation de crédit au 023 d'un montant de 5042.62 €
Recette d'Investissement (augmentation de crédit au 023 d'un montant de 5042.62 €
Dépense d'investissement (augmentation de crédit au 21-c/2188 d'un montant de 5042.62 €

Remarque de Mme Dumarchey pour les prochains achats il faudra se référer à la répartition des charges de fonctionnement liées à l'activité scolaire sirp / communes sur laquelle est mentionnée qui paie quoi ? Le matériel en l'occurrence est à la charge des communes et non du SIRP. Pour le cas présent, c'était un peu particuliers, puisque partie intégrante de la prestation avec API.

Le Comité Syndical,
Entendu les exposés de, Mme la Présidente et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'effectuer les décisions modificatives
Adopté à l'unanimité des présents.

4. Rentrée scolaire

Effectif

St Genès

CM2 = 7

CM1 = 8

CE2 = 7

Total = 22 pour la classe de Mr Félide Simon-Pierre

CE1 = 9

CP = 14

Total = 23 pour la classe de Mme Monet Clotilde

45 élèves au lieu de 41

Vensat :

Gde Section = 6

Moyenne section = 10

Total = 16 pour la classe de Mme Billant Marie- Laure

Moyenne section = 10
Petite section = 9

Total = 19 pour la classe de Mme Servant Amélie

Nombre d'élèves = 35 au lieu de 50 élèves

Nombre d'élèves sur le SIRP = 79 au lieu de 91

5. Informations diverses

Madame Monet, Directrice de Saint-Genès, informe d'un problème d'harcèlement, et indique qu'une procédure est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19 h 30